

DEPARTEMENT de l'INDRE  
COMMUNAUTE de COMMUNES du  
VAL de BOUZANNE

**BUDGET PRINCIPAL**  
**ZA de la route de Châteauroux – Etude desserte réseau orange**  
**Commande**

**DECISION du PRESIDENT n° 2023 - 11**

Le Président de la Communauté de Communes,

Vu l'article L 2122-21 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 donnant délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite d'une somme de 15 000 € HT ;

Vu le devis de prestation de conseil standard n° TT-36230-20230307-0121 du 7 mars 2023 d'ORANGE pour une prestation de conseil standard préalable à la desserte en réseau de télécommunication de la parcelle AC 187 au sein de la ZA de la Route de Châteauroux pour un prix de 505,20 € TTC;

DECIDE :

**Article 1 : d'accepter** le devis de prestation de conseil standard n° TT-36230-20230307-0121 du 7 mars 2023 d'ORANGE pour une prestation de conseil standard préalable à la desserte en réseau de télécommunication de la parcelle AC 187 au sein de la ZA de la Route de Châteauroux pour un prix de 505,20 € TTC;

**Article 2 : de le signer** pour commande.

A Neuvy-Saint-Sépulcre, le 7 mars 2023

**Le Président,**  
Christian ROBERT.

Publié le : 08/03/2023

Le Président.  
Christian ROBERT.





DEVIS n° 11-36230-20230307-0121

Établi pour la réalisation de prestations

(Sous réserve d'obtention des autorisations légales d'implantation exigées dans le cadre de certains travaux)

Durée de validité du devis : 1 mois  
 Devis valable jusqu'au : 07/04/2023  
 Devis à renvoyer signé à  
 l'adresse mail suivante : reperes.travaux@orange.com  
 Référence : TT-36230-20230307-0121

Description des prestations :  
 Prestation de conseil standard  
 Localisation des travaux :  
 ROUTE DE CHATEAUROUX  
 36230 NEUVY ST SEPULCHRE FRANCE

REFERENCES CLIENT

<b>Adresse des travaux :</b> Communauté de Communes du VAL de BOUZANNE Monsieur christian ROBERT ROUTE DE CHATEAUROUX 36230 NEUVY ST SEPULCHRE FRANCE	<b>Adresse de facturation :</b> Communauté de Communes du VAL de BOUZANNE Monsieur christian ROBERT 20 RUE EMILE FORICHON 36230 NEUVY ST SEPULCHRE FRANCE  Siret : 20001852100019
---	---

PRESTATIONS	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT(€)
Prestation de conseil standard	UN	1	421,00 €	421,00 €
<b>S/TOTAL :</b>				421,00 €

Arrêté le présent devis à la somme de : cinq cent cinq Euros et vingt Centimes	Montant total Hors Taxes	421,00 €
	Montant TVA à 20,00 %	84,20 €
	<b>MONTANT TOTAL TTC</b>	<b>505,20 €</b>


Vous pouvez consulter le détail des prestations dans le catalogue des prestations réseau disponible sous [https://reperes-travaux.orange.fr/assets/files/CATALOGUE\\_RESEAU.pdf](https://reperes-travaux.orange.fr/assets/files/CATALOGUE_RESEAU.pdf) ou sur demande écrite. Nous vous invitons à le télécharger et à le conserver.

En signant, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté le présent devis, les conditions générales de vente, et les prestations correspondant à votre commande détaillées dans le catalogue.

S'agissant de la recette de conformité et conformément aux dispositions du catalogue, vous vous engagez à fournir 30 jours au plus tard avant la date souhaitée de fin de travaux d'adduction donnée par vos soins les documents listés dans le catalogue permettant de réaliser la recette de conformité des travaux. A défaut, le forfait vous sera totalement facturé à la date souhaitée de fin de travaux, et ce, même si la recette de conformité n'a pas été réalisée.

Je donne mon accord pour que l'exécution des prestations auxquelles j'ai souscrit commence avant la fin de mon délai de rétractation. Si je me rétracte avant la fin de mon délai de rétractation, le montant des prestations déjà exécutées me sera facturé.

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux professionnels.

Le 07/03/2023 Pour Orange, Antoine de Tarlé 	A.....le..... Devis accepté par : ..... Fonction : ..... Signature (précédée de la mention "Bon pour exécution des prestations")
---	---